

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL
EN DATE DU 5 MARS 2018**

L'an deux mil dix-huit, le cinq mars, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. DUPONT Jean, Maire.

Etaient présents : MM. DUPONT, CHAUVEAU, Mme VINCENT, M.VATEY, Mme PORTAIL, M. LAMY, Mme VAUTIER, M. DELALANDRE.

Etaient absents : Mmes TALBOT ; M. CHAMBRY ; M. LASSAGNE, excusé ; M. DUVAL ; Mme HELLOUIN, M. DAVID

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. VATEY a été élu secrétaire de séance.

TRÉSORERIE – MAISON DES ASSOCIATIONS

M. le Maire explique que les dernières factures des travaux de la Maison des Associations sont arrivées pour paiement. Malheureusement, les Communes perçoivent les subventions une fois que les factures sont réglées, ce qui pose un problème de trésorerie.

Actuellement la Commune se trouve dans cette situation. Un courrier a été adressé à chaque administration pour demander le versement du solde des subventions. Il est donc nécessaire de recouvrir à un emprunt de courte durée ou à une ouverture de crédit de 350 000 € qui serait remboursé au fur et à mesure des rentrées d'argent (vente du camping, vente du gîte et versements des subventions).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à contacter les banques afin d'obtenir ce financement.

La séance est levée à 21 h.